

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 30 septembre 2025

Délibération
n° 172-2025
Point 4.9.5

Point 4.9.5 de l'ordre du jour

Tarification du Basic Training Course 2025-2026 du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle

EXPOSE DES MOTIFS :

Cours de base en droit européen des brevets

Pour l'année universitaire 2025-2026, le CEIPI souhaite renouveler son dispositif et faire adopter un tarif correspondant à 15% de la formation de base qu'il dispense pour quatre villes, La Haye, Copenhague, Dublin et Madrid. **Le tarif plein pour une année est de 1700€. Le tarif réduit de 15% pour une année est proposé pour les actions de formation non diplômante dispensées dans ces villes.**

La réduction de 15% est maintenue par rapports aux années précédentes, soit **255€** le tarif réduit.

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement de compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Elle vise des professionnels de la propriété intellectuelle (futurs praticiens en brevets (industrie ou activité libérale) et candidats travaillant dans des services de transfert de technologie ou de gestion de l'innovation au sein d'universités ou d'institutions régionales ou nationales, souhaitant mieux communiquer avec les praticiens en brevets.

Les objectifs pédagogiques sont de fournir aux futurs praticiens un enseignement systématique et complet sur les fondements juridiques et la pratique en matière de droit européen des brevets et d'accompagner les participants dans l'exercice de la profession.

Il s'agit de partenariats historiques, les lourdeurs administratives étant trop importantes, le paiement des intervenants se fait directement sur place par les structures. Ce qui entraîne moins de travail pour le CEIPI d'où un prix réduit.

Le 23 septembre 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 38 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la tarification du Basic Training Course 2025-2026 du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	35
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

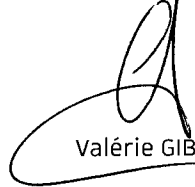
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Formulaire proposition de Tarifs

Vente de produits ou prestations

Demandeur: AC Brunck

Date: 16/07/2024

Composante: CEIPI

Suppression Ajout Modification	Imputation compte recettes	Libellé de la Prestation	Contexte	Tarif Interne	Tarif Externe			Tarif Mixte			Type de tarif *
				PU HT	PU HT	TVA	TTC	PU HT	TVA	TTC	
Ajout	G70624	Basic Training Course Villes 15% pour 2025-2026	Villes ou les participants au BTC ne paient que 15% de la formation soit 255€		255,00 €	Exonéré					à faire voter au CA

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante : dfi-tarifs@unistra.fr

* Tarif Voté (approbation du Conseil d'Administration)

* Tarif conventionnel (convention signée à l'appui)

* Tarif réglementaire (Décret)

* Refacturation